



L'une des prérogatives des cohanim est de bénir la communauté au cours de l'office du matin. Le prêtre lève alors les mains sous son talit et répète les mots de l'officiant. Ici devant le Kotel.

Bénédition des Cohanim

Devoir des descendants d'Aaron

Aaron, grand frère de Moïse et homme de paix, deviendra le premier prêtre (Cohen) d'Israël.

En plus de ses fonctions de sacrificateur dans le Temple, le Cohen devait bénir la communauté d'Israël selon l'injonction du livre des Nombres (chapitre 6), cette conduite est maintenue de nos jours.

שולחן ערוך אורח חיים סימן קכח סעיף לה

כהן שהרג את הנפש, אפילו בשוגג, לא ישא את כפיו אפילו עשה תשובה. הגה: וי"א דאם עשה תשובה, נושא כפיו ויש להקל על בעלי תשובה, שלא לנעול דלת בפניהם, והכי נהוג

משנה ברורה

אפילו עשה תשובה - טעם דעה זו דס"ל דאע"פ שאין לך דבר שעומד בפני התשובה מ"מ אין קטיגור נעשה סניגור דבידים אלו שהרג את הנפש אין ראוי לישא את כפיו אע"פ שעשה תשובה. דחף אשה הרה והפילה נושא את כפיו דאין חייבין מיתה על עוברין :

Choul'han Arou'h Ora'h 'Haïm chapitre 128, alinéa 35

Un Cohen qui a tué une personne, même involontairement ne pourra plus lever les mains [pour bénir la communauté], même s'il s'est repenti. Note (pour les communautés ashkénazes) Et certains décisionnaires disent que s'il s'est repenti de son meurtre, il pourra lever les mains [pour bénir], et il y a lieu d'être souple envers les repentants, et de ne pas leur fermer la porte, ainsi avons-nous l'habitude d'agir.

Michna Béroura (Rabbi Israël Méïr Hacoheh 1839 – 1933)

Même s'il s'est repenti : voici la raison de cette opinion. Bien que rien ne puisse tenir devant le repentir, malgré tout l'accusateur ne peut devenir défenseur et des mains qui ont tué une personne, il n'est plus convenable de les lever pour bénir, même si l'on s'est repenti. Par contre un Cohen qui a renversé une femme enceinte qui en a perdu son bébé, pourra bénir la communauté, car on n'est pas condamné à mort pour les fœtus.